

VI. Sujets de travaux pour séance suivante.

VII. Question de discipline, d'étiquette, d'intérêt professionnels.

VIII. Divers.

7° Election en juin;

8° En décembre, le secrétaire donnera un très court résumé de l'année finissante.

Voici maintenant quelques extraits du tarif adopté à l'unanimité et que chacun doit suivre:

Accouchement, simple	\$3.00 à \$5.00
" gémel'aire - extra	1.00
" avec forceps - extra	1.00 à 2.00
" " Chloroforme - extr.	1.00 à 2.00
" " forceps et chloroforme.	2.00 à 5.00
Extraction du placenta - extra	1.00
Version	3.00 à 5.00
Supplément de \$0.50 de l'heure - pour accouchement - après détention de plus de 6 heures.	
Voyages, visites : \$0.50 par mille.	
La voiture du médecin et les remèdes sont des "suppléments"	
Injection de sérum antidiphthéritique (distance extra non comprise).	\$5.00
Consultation avec un confrère (distance extra).	5.00
Chloroformisation avec un confrère (distance extra non comprise).	5.00
En général :	
Opération mineure	\$5.00 à \$15.00
" majeure	5.00 à 50.00

La motion suivante a été mise à l'ordre du jour:

Proposé par le Dr J. P. C. Lemieux, secondé par le Dr E. Dupont, que le Secrétaire-Trésorier corresponde avec le Secrétaire des autres associations médicales, afin que la proposition suivante soit prise en sérieuse considération, et que chacun réponde à ce sujet au Secrétaire de l'Association Médicale du comté de Wolfe:

Que les médecins du comté de Wolfe, en assemblée, s'engagent à travailler et à voter contre tout député qui travaillera à faire adopter un bill privé devant donner licence à un irrégulier, sans que ce même dit bill ait été préalablement approuvé et recommandé par le "Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec."